

# CORRIGE

**Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.**

**BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR  
TECHNICO-COMMERCIAL**

**E3 : ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE**

**ÉLÉMENTS DE CORRIGÉ**

**Première partie : Exploitation et analyse d'une documentation juridique (12 points)**

**1. Justifiez la compétence du tribunal qui a placé l'entreprise Hasley en liquidation judiciaire. (2 points)**

Il s'agit du tribunal de commerce qui a pour compétence d'attribution de juger le redressement ou la liquidation judiciaire d'un commerçant ou d'une entreprise commerciale.

Il s'agit du tribunal de commerce de RENNES pour la compétence territoriale car le siège social de Hasley se situe à Fougères en Ille et vilaine (Bretagne). Cf. annexe 2.

**2. Présentez les éléments constitutifs d'un plan de sauvegarde. (2 points)**

Dans l'absolu, il existe deux procédures :

- \* la procédure de sauvegarde,
- \* la procédure de redressement judiciaire.

La procédure de redressement judiciaire est mise en œuvre lorsque l'entreprise est en cessation de paiement.

La procédure de sauvegarde vise à la réorganisation de l'entreprise qui connaît des difficultés. Ce qui suppose qu'elle puisse honorer ses dettes dans le but de poursuivre son activité (seul ce paragraphe est exigé du candidat).

**3. Distinguez redressement judiciaire et liquidation judiciaire. (2 points)**

Le redressement judiciaire est mis en place lorsque l'entreprise est en cessation de paiement.

L'objectif est :

- \* la poursuite de l'activité de l'entreprise,
- \* le maintien de l'emploi,
- \* le paiement des dettes,
- \* ...

C'est le tribunal de commerce, qui à l'issue d'une période d'observation établit le plan de redressement.

BTS Technico-Commercial	Session 2011
Environnement Economique et Juridique - CORRIGE	TCE3EJ – Corrigé Page 1 / 5

Le but de la procédure de liquidation judiciaire est de mettre fin à l'activité de l'entreprise ou de rembourser les dettes du débiteur par une cession globale ou séparée de ses droits et de ses biens.

L'un des **objectifs** de la procédure est le **paiement des créanciers**.

Le débiteur est dessaisi de la gestion de ses biens.

Le liquidateur se charge de la liquidation des biens et du paiement des dettes.

Les conséquences de la procédure pour les créanciers sont :

Les créanciers, en déclarant leurs créances lors de la procédure, font valoir leurs droits.

Certains créanciers, comme **les salariés**, ont une **position privilégiée** dans le paiement.

Les salariés sont payés avant tous les créanciers car leur créance revêt un caractère alimentaire.

#### **4. Rappelez les conséquences de la liquidation judiciaire pour l'entreprise Hasley. (2 points)**

Cela entraîne la fin de son activité et la recherche du paiement de ses dettes en vendant ses droits et ses biens (en fonction de la hiérarchie des créanciers).

#### **5. Précisez les conséquences sur les contrats de travail pour les salariés, qu'il y ait ou non un repreneur. (2 points)**

En cas de reprise : le repreneur s'engage à conserver les emplois prévus dans son plan de reprise. En cas de suppression de postes, il devra mettre en place :

- \* soit une procédure de licenciement économique (avec plan de sauvegarde de l'emploi - appelé « plan social » avant la loi du 17 janvier 2002)
- \* soit un plan de départ en retraite (ou pré-retraite),
- \* soit des propositions de reclassement,
- \* ou une combinaison des trois

En cas de non reprise : l'entreprise est placée en liquidation judiciaire et les salariés sont licenciés pour motif économique avec des indemnités prévues par la loi ou négociées.

#### **6. Expliquez les raisons des mécanismes d'aides aux entreprises en difficultés. (2 points)**

Il est important d'aider les entreprises en difficultés pour limiter les impacts négatifs de la disparition des entreprises sur :

- \* le revenu des ménages,
- \* l'emploi des salariés,
- \* les recettes de l'État,
- \* l'activité économique en général

(Valoriser toute réponse logique)

BTS Technico-Commercial	Session 2011
Environnement Économique et Juridique - CORRIGE   TCE3EJ – Corrigé	Page 2 / 5

## **Deuxième partie : Argumentation structurée (8 points)**

Le début du vingt et unième siècle est marqué, au niveau mondial, par des crises économique, sociale et environnementale qui ont des conséquences pour les entreprises et pour les populations. Dans ce contexte, une divergence d'intérêts entre ces différentes parties a pu se développer. Cette divergence est à l'origine d'une prise de conscience qui commence à influencer sur l'activité de certaines entreprises.

A l'aide des annexes 5 à 7 et de vos connaissances, vous traiterez, dans une réponse argumentée, introduite et conclue, le sujet suivant :

**« Dans un contexte de raréfaction des ressources et de très forte concurrence, expliquez pourquoi et comment les entreprises peuvent concilier performances économique, sociale et environnementale ? »**

### **Structure :**

- Phrase d'accroche portant sur l'actualité du sujet et définition des notions de performances économiques, sociales et environnementales. **(0.5 point)**
- Problématique (par exemple) quel avantage, quel intérêt les entreprises ont-elles à intégrer dans leur gestion des préoccupations sociales et environnementales... **(0.5 point)**
- Structure, plan **(1 point)**

***Exemple de plan, accepter tout plan cohérent***

### **Développement (5 points)**

#### **I) Les raisons pour lesquelles les entreprises doivent concilier performances économique, sociale et environnementale**

- Nécessité de créer de la valeur ajoutée et de conquérir des marchés.
- Rôle social de l'entreprise qui s'ajoute à l'approche économique de l'entreprise (notion de RH), permet d'éviter les grèves et boycotts, amélioration de l'attrait des entreprises pour le recrutement des nouveaux salariés,...
- Meilleure gestion des ressources naturelles afin d'éviter leur épuisement (diminution du gaspillage, recyclage,...)
- Diminution des risques d'accidents et des risques juridiques : diminution de la pollution et sécurité des installations et des produits
- Réponse aux attentes des consommateurs : diminution des pressions et actions consuméristes et de la perte de marchés, création de nouveaux produits,... et anticipation des sensibilités des citoyens : respect de valeurs sociales, humaines et environnementales...
- Adaptation aux évolutions des contraintes réglementaires nationales, Européennes ou internationales
- Amélioration de l'image de l'entreprise et des gains de parts de marché

## II) Les moyens mis en œuvre pour atteindre ce but

- Construction de règles qui prévaudront dans l'avenir en entraînant des pratiques et méthodes plus respectueuses au niveau du respect des conditions de travail (notamment refus du travail des enfants dans les pays à bas coûts de main-d'œuvre) – dimension sociale
- Meilleure répartition des revenus entre les différentes parties prenantes (notion de commerce équitable avec les fournisseurs, plus grande part de la VA consacrée au facteur travail,...) – dimension sociétale
- Meilleure protection de la nature et des ressources (recyclage, élimination « propre » des déchets toxiques,...) – dimension environnementale

### Autres idées possibles :

- Définition d'une politique d'investissements comme compromis favorable au développement à long terme, à l'activité de l'entreprise et à l'emploi. Ne pas systématiquement privilégier l'aspect financier à court terme de l'activité ...
- Meilleur dialogue social entre les partenaires sociaux. Égalité de traitement entre hommes et femmes, bonnes conditions de travail, respect des droits de l'homme. Formation. Rémunération et recrutement. Cadre du travail et répartition du revenu. Développement de la motivation et des compétences des salariés en développant un environnement et des conditions de travail favorables...
- Développement des produits propres et ne pas profiter des législations peu favorables à l'environnement d'autre pays pour produire sans contrainte (délocalisations)

### Conclusion : (1 point)

#### Synthèse :

L'entreprise doit concilier ses différentes performances. **(0.5 Point)**

#### Ouvertures possibles :

Changements souhaitables dans les comportements et attentes des acteurs économiques. **(0.5 Point)**

BTS Technico-Commercial	Session 2011
Environnement Economique et Juridique - CORRIGE   TCE3EJ – Corrigé	Page 4 / 5

## Grille d'évaluation pour faciliter la correction et la notation

Partie 1 (sur 12 points)	TB	B	I	TI
<b>Les savoirs mobilisés</b>				
Justifiez la compétence du tribunal qui a placé l'entreprise Hasley en liquidation judiciaire. (2 points)				
Présentez les éléments constitutifs d'un plan de sauvegarde. (2 points)				
Distinguez redressement judiciaire et liquidation judiciaire (2 points)				
Rappelez les conséquences de la liquidation judiciaire pour l'entreprise Hasley (2 points)				
Précisez les conséquences sur les contrats de travail pour les salariés, qu'il y ait ou non un repreneur. (2 points)				
Expliquez les raisons des mécanismes d'aides aux entreprises en difficultés. (2 points)				
<b>Partie 2 (sur 8 points)</b>				
Compétences méthodologiques : accroche, définition, problématique, plan (2 points)				
<b>Développement (5 points)</b>				
Les raisons pour lesquelles les entreprises doivent concilier préoccupations sociétales et performance économique				
Les moyens mis en œuvre pour atteindre ce but				
<b>Conclusion (1 point)</b>				
Synthèse				
Ouverture				